AllianceBernstein®

AB SELECT US EQUITY PORTFOLIO

ORIENTATION & STRATÉGIE

Générer des performances élevées tout le long des différents cycles de marché tout en optimisant les performances corrigées du risque par rapport au marché américain considéré globalement en:

+ Investissant principalement sur des actions américaines
+ Réalisant une analyse bottom-up approfondie pour identifier les entreprises recelant un potentiel attractif de croissance
+ Gérant le risque en ajustant les anticipations et positionnant le portefeuille en fonction de l'environnement boursier à court terme

PROFIL

+ **Lancement du fonds:** 28/10/2011
+ **Domiciliation:** Luxembourg
+ **Clôture de l'exercice:** 31 Mai
+ **Souscriptions/Rachats:** Quotidien
+ **Heure limite de réception des ordres:** 18h00, heure de Paris
+ **Devise de référence:** Dollar U.S.
+ **Parts couvertes contre les risques de change:** Euro, Franc Suisse
+ **Indice:** S&P 500 Index (net)[1]

GESTION DE PORTEFEUILLE & EXPÉRIENCE

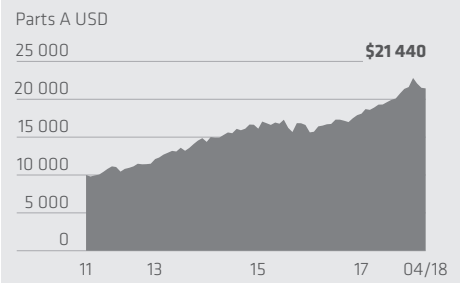
+ **Kurt Feuerman:** 36 ans
+ **Anthony Nappo, CFA:** 22 ans

FRAIS COURANTS

Parts	
A	2,01%
A EUR H	2,01

Les frais courants incluent les frais de gestion et autres frais du fonds à la date du plus récent DICI. Ils peuvent être plafonnés le cas échéant, comme indiqué ci-dessus.

ÉVOLUTION DE 10 000 USD



PERFORMANCE (GLISS. 12 MOIS)

Parts	05/13-04/14	05/14-04/15	05/15-04/16	05/16-04/17	05/17-04/18
A	15,51%	11,25%	-0,60%	14,41%	13,44%
A EUR H	15,46	11,18	-0,81	12,84	10,54

La performance simulée ci-dessus est nette de frais et suppose un investissement de 10,000 USD au lancement de la catégorie d'actions, sur lequel un investisseur est susceptible de payer des droits d'entrée jusqu'à 5%. Si ces frais étaient déduits de l'investissement initial, un investisseur devrait verser 10,527 USD pour atteindre un investissement de 10,000 USD. Concernant les investisseurs, d'autres frais de tenue de compte titres personnel (ex : droits de garde) sont susceptibles de réduire davantage la performance. Un investissement dans ce fonds présente un risque de perte en capital.

PERFORMANCE (ANNUALISÉE SI PÉRIODES SUPÉRIEURES A UN AN)

Parts	1 Mois	Année en Cours	1 An	3 Ans	5 Ans	10 Ans	Historique
A	-0,34%	-0,80%	13,44%	8,86%	10,64%	–	12,44%
A EUR H	-0,59	-1,96	10,54	7,35	9,69	–	11,53
Indice	0,35	-0,55	12,60	9,88	12,26	–	13,41[2]

Parts	ISIN	Bloomberg	CUSIP	Création	RDT	DIV	VL[3]
A	LU0683600562	ABUEQAU:LX	L5529H563	28/10/2011	–	–	32,16
A EUR H	LU0683600646	ABUEQAE:LX	L00218575	28/10/2011	–	–	30,51

PERFORMANCE PAR L'ANNÉE CIVILE

Parts	2013	2014	2015	2016	2017
A	29,35%	11,93%	-0,20%	7,79%	20,75%
A EUR H	29,20	11,87	-0,20	6,65	18,37

DONNÉES STATISTIQUES ANNUALISÉES (PARTS A USD)

	3 Ans		3 Ans
Alpha	-0,26	Ratio de Sharpe	0,85
Bêta	0,92	Volatilité	9,67

La performance passée ne constitue pas une garantie des performances futures. La valeur des investissements et les revenus générés peuvent fluctuer. Un investissement dans ce fonds présente un risque de perte en capital. Les données relatives à la performance sont fournies dans la devise de la catégorie d'actions, et incluent l'évolution de la valeur liquidative ainsi que le réinvestissement de toutes distributions versées aux actions du fonds pendant la période indiquée.Les données relatives à la performance sont nettes des frais de gestion, mais ne tiennent pas compte d'autres commissions ou de l'impact des impôts. Les rendements des autres catégories d'actions fluctueront en raison de différentes charges et dépenses.
Le rendement réel atteint par les investisseurs dans d'autres devises peut augmenter ou diminuer du fait des fluctuations monétaires.
Les catégories d'actions couvertes contre les risques de change utilisent les techniques de couverture afin de réduire-mais pas supprimer-les fluctuations entre les positions de l'investisseur dans une catégorie d'actions couverte libellée dans la devise du placement, et la devise de référence du portefeuille. L'objectif est de générer un rendement qui suivra étroitement la devise de référence du portefeuille.
Le Portefeuille est un portefeuille de AB SICAV I, une société d'investissement à capital variable, constituée en vertu des lois du Luxembourg.

Statistiques du Portefeuille	
Actifs nets	$3 976,75 Millions
Nombre total de titres en portefeuille	77

Les Dix Principales Lignes	Secteur	
Berkshire Hathaway	Finance	4,14%
Crown Castle Intl	Immobilier	3,88
Northrop Grumman	Industrie	3,79
Microsoft	Tech. de L'Information	3,42
Apple	Tech. de L'Information	3,31
Honeywell Intl	Industrie	3,11
Alphabet	Tech. de L'Information	3,08
NextEra Energy	Services Publics	2,75
JPMorgan Chase	Finance	2,72
Bank of America	Finance	2,66
Total		**32,86**

Allocation Sectorielle	
Tech. de L'Information	23,24%
Finance	16,65
Industrie	12,27
Consommation Non Courante	11,82
Santé	11,12
Energie	6,39
Matières premières	4,54
Immobilier	3,88
Consommation de Base	3,36
Autres	6,73

Source: AB. Les titres en portefeuille et les pondérations sont susceptibles d'être modifiés.

RISQUES LIÉS À L'INVESTISSEMENT À PRENDRE EN COMPTE : Investir dans le fonds induit certains risques. Le rendement et la valeur du capital du fonds fluctuent. Ainsi, il est possible que la valeur de rachat des parts d'un investisseur soit supérieure ou inférieure à leur valeur de souscription. Le fonds constitue un moyen de diversification et ne représente pas un programme d'investissement complet. Parmi les risques inhérents à un investissement dans des parts du fonds, figurent le risque lié aux marchés émergents, le risque inhérent à la concentration du portefeuille, le risque lié à l'allocation d'actifs, le risque lié au taux de rotation du portefeuille, le risque inhérent aux petites capitalisations, le risque lié aux instruments dérivés, le risque de contreparties lié aux instruments dérivés échangés de gré à gré et le risque inhérent aux actions. Vous trouverez dans le prospectus du fonds des informations détaillées sur ces risques. Les éventuels souscripteurs sont invités à lire attentivement le Prospectus et à discuter des risques et des frais et des charges liés au fonds avec leur conseiller financier pour déterminer si l'investissement est adapté à leur situation. **Cette promotion financière est exclusivement destinée aux personnes situées dans le ressort de la juridiction où les fonds et les catégories d'actions concernés sont enregistrés ou qui peuvent en toute légalité la recevoir. Avant d'investir, il est recommandé aux investisseurs d'examiner le Prospectus en entier, ensemble avec le Document d'Information Clé pour l'Investisseur, ainsi que les rapports annuels les plus récents. Copies de ces documents, incluant le dernier rapport annuel et s'il a été publié à une date ultérieure, le dernier rapport semestriel peuvent être obtenus gratuitement auprès d' AllianceBernstein (Luxembourg), S.à r.l., en allant sur le site www.alliancebernstein.com, ou en version imprimée en contactant le distributeur local dans le ressort de la juridiction où les fonds sont autorisés à être distribués.**

1 S&P (Standard & Poor's) 500 Index est non géré et comprend 500 actions américaines et constitue une mesure commune de la performance du marché boursier américain dans son ensemble. Le rendement total net est une réflexion du retour pour un investisseur, en réinvestissant les dividendes après déduction de l'impôt anticipé. L'impôt anticipé est un impôt sur les dividendes payé par les investisseurs. Bien que les taux de l'impôt anticipé appliqués à chaque actionnaire varient en fonction du pays de résidence, Standard & Poor's applique le taux d'imposition maximal possible. Un investisseur ne peut pas investir directement dans un indice. Les résultats d'un indice ne sont pas indication des performances d'un investissement particulier, y compris des fonds AB. Les indices ne comprennent pas les droits d'entrée ni les frais d'exploitation associés à tout investissement dans un fonds commun de placement, qui réduisent les rendements totaux.
2 Performance historique : depuis la date de lancement de la plus ancienne part indiquée. Dates de lancement page 1.
3 La valeur liquidative est libellée dans la monnaie de référence de la catégorie de parts.

Informations destinées aux Lecteurs Européens: Le Document d'Information Clé pour l'Investisseur est disponible dans la langue locale de chaque pays dans lequel le Fonds est enregistré. Le Prospectus du Fonds est disponible en anglais, en français et en allemand. Ces informations sont fournies par AllianceBernstein Limited, 50 Berkeley Street, Londres W1J 8HA. Société immatriculée en Angleterre sous le numéro 2551144. AllianceBernstein Limited est agréée et régulée par l'Autorité de Conduite Financière (ACF) au Royaume-Uni.
Informations destinées aux Lecteurs Autrichiens et Allemands: Agents payeurs et d'information locaux : Autriche—UniCredit Bank Austria AG, Schottengasse 6-8, 1010 Vienne; Allemagne—ODDO BHF Aktiengesellschaft, Bockenheimer Landstraße 10, 60323 Francfort-sur-le-Main.
Informations destinés aux Lecteurs au Liechtenstein: Le Fonds n'est pas enregistré pour la distribution au public au Liechtenstein, et de ce fait, les actions ne peuvent être offertes qu'à un groupe limité d'Investisseurs Professionnels, en tout cas et en toute circonstance afin d'éviter toute solicitation du public au Liechtenstein. Cette fiche d'information ne peut ni être reproduite ou utilisée à d'autres fins, ni être remise à une personne autre que celle à qui des exemplaires ont été envoyés personnellement par AB. Ni le Fonds ni les actions qui y sont décrites n'ont fait l'objet d'un examen et de la surveillance de l'Autorité de régulation des Marchés Financiers au Liechtenstein.
Informations destinées aux Lecteurs Suisses: Ce document est émis par AllianceBernstein Schweiz AG, Zurich, société immatriculée en Suisse sous le numéro CHE-306.220.501. AllianceBernstein Schweiz AG est agréée et régulée en Suisse par l'Autorité Fédérale de Surveillance des Marchés Financiers (FINMA) en tant que distributeur de fonds de placements collectifs. Représentant Suisse & Agent Payeur Suisse : BNP Paribas Securities Services, Paris, succursale de Zürich. Siège social immatriculé au : Selnaustrasse 16, 8002 Zürich, Suisse, désigné comme le lieu d'exécution et de juridiction pour tout litige relatif à la distribution des Actions en Suisse. Le Prospectus, le document d'information clé pour l'investisseur, les Statuts ou le règlement de gestion, ainsi que les rapports annuels et semestriels des fonds concernés peuvent être obtenus gratuitement auprès des bureaux du représentant Suisse.
Informations destinées aux lecteurs du Royaume-Uni: À l'usage exclusif des professionnels. À ne pas transmettre ou diffuser au grand public.

© 2018 AllianceBernstein L.P. Le logo [A/B] est une marque de service déposée d'AllianceBernstein et AllianceBernstein® est une marque de service déposée utilisée avec l'autorisation de son propriétaire, AllianceBernstein L.P.

GLOSSAIRE

ALPHA
Indicateur de la performance d'un fonds par rapport à son indice pour un montant de risque donné. Un alpha positif indique que l'investisseur enregistre un rendement supplémentaire pour avoir pris un risque additionnel plutôt que de se contenter du rendement de l'indice. L'alpha n'évalue pas simplement la différence entre la performance du fonds et celle de l'indice, il illustre la moyenne des rendements mensuels du fonds, la moyenne des rendements mensuels de l'indice et le bêta du fonds.

BÊTA
Indicateur de la volatilité du fonds par rapport à son indice. Un fonds dont le bêta est de 1 est aussi volatil que l'indice de marché. Les fonds dont le bêta est supérieur à 1 sont plus volatils que l'indice ; et ceux dont le bêta est inférieur à 1 sont moins volatils. Un fonds dont le bêta est de 1,05 affiche une volatilité supérieure de 5 % à celle du marché.

INVESTMENT-GRADE (PREMIÈRE CATÉGORIE)
Obligations ayant obtenu la notation BBB- ou une notation supérieure par Standard & Poor's.

PART ACTIVE
La part active mesure le pourcentage des positions du fonds qui diffèrent de l'indice de référence. Un fonds dont la part active est de 80 % est un fonds dont 80 % des actifs sont hors indice de référence alors que 20 % des actifs reflètent l'indice de référence.

RATIO D'INFORMATION
Indicateur de la performance d'un fonds par rapport à son indice qui prend en compte à la fois le rendement excédentaire par rapport à l'indice et la "tracking error" (écart de suivi). Techniquement, il mesure le rendement excédentaire du fonds divisé par la "tracking error". Un fonds ayant un ratio d'information positif de 0,23 a surperformé son indice de 0,23 %. Plus le ratio est élevé, mieux c'est, car il indique l'ampleur de la surperformance du fonds par rapport à l'indice.

RATIO DE CAPTURE À LA BAISSE
Indicateur de la performance globale d'un fonds par rapport à son indice de référence dans des marchés baissiers. Le ratio de capture à la baisse est calculé en prenant la performance mensuelle du fonds durant les périodes de baisse de l'indice et en la divisant par la performance de l'indice. Un ratio de capture à la baisse inférieur à 100 indique que le fonds a mieux résisté que l'indice durant la baisse du marché. Par exemple, un fonds ayant un ratio de capture à la baisse de 80 n'a enregistré que 80 % de la baisse de l'indice durant la période considérée.

RATIO DE CAPTURE À LA HAUSSE
Indicateur de la performance globale d'un fonds par rapport à son indice de référence dans des marchés haussiers . Le ratio de capture à la hausse est calculé en prenant la performance mensuelle du fonds durant le mois où l'indice de référence a progressé et en la divisant par la performance de l'indice durant ce même mois. Un ratio de capture à la hausse supérieur à 100 indique que le fonds a surperformé l'indice durant la hausse du marché. Par exemple, un fonds ayant un ratio de capture à la hausse de 120 a surperformé le marché de 20 % durant la période considérée.

RATIO DE SHARPE
Indicateur de l'ampleur du rendement excédentaire obtenu pour une volatilité supplémentaire supportée du fait de la détention d'un actif plus risqué. Plus le ratio de Sharpe d'un fonds est élevé, meilleur est le rendement du fonds par rapport au risque pris.

RENDEMENT
Pourcentage de revenu généré par un investissement. Ce revenu inclut les intérêts ou les dividendes générés par un titre et il est généralement exprimé en pourcentage annuel par rapport au coût de l'investissement, à son prix de marché actuel ou à sa valeur nominale.

RENDEMENT DE DISTRIBUTION
Indicateur du revenu par action, payé par le fonds à ses porteurs de parts. Il est déterminé par l'annualisation du revenu mensuel courant du dividende par action du fonds (c'est-à-dire en le multipliant par 12 ou 365 jours dans le cas d'un taux de dividende quotidien) et en divisant par la Valeur Liquidative (VL) par action à la date de calcul (c'est-à-dire fin de mois). Étant rétrospectif, le rendement n'est pas nécessairement indicatif du rendement qu'un investisseur tirera de son investissement dans le futur.

TRACKING ERROR (OU ÉCART DE SUIVI)
Indicateur de la différence entre le risque d'un fonds et le risque de l'indice. Contrairement à la volatilité, il s'intéresse aux différences de rendement excédentaire d'un fonds par rapport à son indice. Un fonds dont la "tracking error" est égale ou inférieure à 5,00 a des caractéristiques de risque et de rentabilité relativement proches de celles de son indice. Un fonds dont la "tracking error" est égale ou supérieure à 10,00 est susceptible de prendre beaucoup plus de risques que son indice.

VOLATILITÉ
Indicateur des fluctuations historiques du prix ou des rendements d'un fonds. Il évalue la différence entre les rendements du fonds et le taux moyen de rendement du fonds dans le temps. Un degré de volatilité élevé signifie un niveau de risque élevé. Une volatilité inférieure à 5 est généralement considérée comme faible. Une volatilité supérieure à 20 est généralement considérée comme élevée.

YIELD TO WORST (RENDEMENT ACTUARIEL LE PLUS DÉFAVORABLE)
Rendement potentiellement le plus faible susceptible d'être généré par une obligation sans que l'émetteur ne soit en défaut de paiement. Le rendement actuariel le plus défavorable est calculé sur la base des hypothèses les plus mauvaises pour l'obligation en calculant le rendement qui serait obtenu si des clauses, comme un remboursement anticipé, un appel au remboursement ou un fonds d'amortissement, étaient activées par l'émetteur.

Les parts des fonds AB ne sont proposées que sur la base des prospectus actuels et des comptes les plus récents. Les renseignements présentés ici le sont à des fins d'information uniquement et ne doivent pas être considérés comme une offre de vente, ou une sollicitation d'une offre d'achat ou une recommandation à l'égard des titres des fonds AB.